



CHAMPIONNAT DE FRANCE SPORT SCOLAIRE ADAPTE DU 7 AU 9 JUIN 2011 VERGEZE (GARD)



MOT D'ACCUEIL

L'équipe du CDSA 30 a l'honneur d'accueillir le Championnat de France de Sport Scolaire Adapté à Vergèze, petit village de 4000 habitants entre Nîmes et Lunel. L'agglomération se trouve à 3 kilomètres de la bretelle autoroutière de Gallargues-le-Montueux, sur l'A9 à 30 kms de Montpellier et 20 kms de Nîmes, aux portes de la Camargue.

Son territoire (1015 hectares) est partagé entre les garrigues et la plaine viticole du Vistre. Si son origine remonte à la période Gallo romaine, l'histoire de Vergèze n'a pas laissé de traces jusqu'au début du XIV^e siècle. Au XVIII^e, on peut signaler une bataille qui oppose les Camisards aux troupes royales, durant la guerre des Cévennes. Vergèze a été, jusqu'au XIX^e siècle, un village surtout à vocation agricole. La plupart des habitants se répartissaient dans les professions suivantes : viticulteurs, tonneliers, négociants en vin. Cette empreinte peut encore se voir sur les maisons de vigneron et la reconstitution d'un atelier de tonnellerie avec des mannequins animés, grandeur nature, se veut un hommage à cette époque révolue.

De nos jours, si le vin produit par les viticulteurs est un excellent vin de table, la richesse de la commune vient surtout de l'exploitation sur le territoire de la Source Perrier. Connue depuis l'antiquité, l'eau de cette source était surtout consommée pour ses vertus médicales : atonie gastrique ou états nauséux. La source d'eau minérale n'a cependant été exploitée industriellement que depuis le début du siècle.

Votre visite dans le Gard sera riche en émotions et en souvenirs. Avec un immense plaisir nous vous donnons rendez vous **les 7, 8 et 9 juin 2011**.

COMITE D'ORGANISATION LOCAL

■ Président :	Vincent REBOUX
■ Secrétaire :	Nicole MARTIN
■ Trésorier :	Gérard JALAGUIER
■ Coordinateur :	Isabelle ICHALLALEN-VIALLAT
■ Commissions :	
- Technique, sportive et logistique :	Céline COPPOLA
- Hébergement/Restauration :	Noémie RIBES
- Médicale :	Philip MONTAGUT
- Bénévoles :	Emilie VAIRON
- Animation :	Farid ABARA et Patrice GREGEOIS

CONTACTS

Comité sport adapté du Gard : 04.66.23.49.36
Président du COL : Vincent REBOUX au 06.28.83.54.78
Coordinatrice : Isabelle ICHALLALEN-VIALLAT : 06.89.51.48.83

ACCUEIL DES DELEGATIONS

L'accueil des associations et de leurs sportifs se fera le mardi **7 juin 2011 de 14h00 et 17h00 au Centre VERGEZE ESPACE**, place de la Mairie 30310 Vergèze

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire afin de confirmer les inscriptions et recevoir l'ensemble des documents relatifs aux épreuves et à la restauration.

Peuvent participer tous les licenciés FFSA nés à partir de 1990.

Pour les épreuves compétitives, la licence compétitive est obligatoire (2010/2011).

Pour une participation exclusive aux épreuves de découverte, la licence loisir FFSA est un minimum.

Tout sportif ne présentant pas sa licence et son certificat médical se verra refuser l'accès à la compétition.

Les épreuves compétitives du mercredi et jeudi s'organisent autour de 4 disciplines :
Foot à 5 et à 7 – Basket – Tennis de Table – Athlétisme (combiné de 4 épreuves)

Les sportifs s'inscrivent à une seule discipline compétitive (ils peuvent en revanche participer à toutes les activités de découverte).

PROGRAMME PREVISIONNEL

Mardi 7 Juin 2011 :

- 14h - 17h : Accueil des délégations à la salle Vergèze Espace et informations sportives et techniques aux entraîneurs
- 14h - 17 h : Activités de découverte (tambourin sportif et sumo)
- 17h30 : Cérémonie d'ouverture aux arènes
- 18h00 : Course camarguaise aux arènes
- 20h00 : Dîner à la salle Vergèze Espace

Mercredi 8 Juin 2011 :

- A partir de 8h30 : Echauffement sur site
- 9h00 à 12h00 : Début des épreuves compétitives tennis de table, basket et football
- 9h00 à 12h : Village d'animation avec toutes les activités de découverte
- 9h00 : Briefing spécifique athlétisme au stade Stéphane Diagana
- De 11h30 à 14h : Déjeuner à la salle Vergèze Espace
- 14h00 à 18h00 : Epreuves compétitives athlétisme, tennis de table, basket et football
- 14h00 à 18h00 : Village d'animation avec toutes les activités de découverte
- 18h00 : Remise des récompenses sur site
- 19h30 : Apéritif à la salle Vergèze Espace
- 20h00 : Dîner de gala à la salle Vergèze Espace

Jeudi 9 Juin 2011 :

- A partir de 8h30 : Echauffement sur site
- 9h00 à 12h00 : Epreuves Compétitives athlétisme, basket et football
- 9h00 à 12h00 : Village d'animation avec toutes les activités de découverte
- 12h30 : Repas à la salle Vergèze Espace
- 14h00 : Fin des compétitions
- 15h30 : Remise des récompenses sur site
- 17h00 : Départ des délégations et distribution des paniers repas (sur réservation)

INSCRIPTIONS :

RESTAURATION :

- Les repas se prendront à la salle « Vergèze espace », ainsi que la soirée de gala
- L'hébergement est à la charge des équipes.

TARIFS :

- **70€** pour les **sportifs** : frais d'inscription + 3 repas + repas de Gala.
- **60€** pour les **accompagnateurs** : frais d'inscription + 3 repas + repas de Gala
- **45€** pour les **sportifs** : frais d'inscription + repas de gala uniquement
- **35€** pour les **accompagnateurs** : frais d'inscription + repas de gala uniquement
- **30€** pour les **sportifs** : frais d'inscription sans restauration
- **20€** pour les **accompagnateurs** : frais d'inscription sans restauration
- **7€ supplémentaire** pour un repas à emporter le jeudi soir

ENREGISTREMENT DES INSCRIPTIONS :

Les athlètes ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété (et accompagné du règlement total des frais d'inscription).

Aucun remplacement d'un athlète par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.
Les dossiers seront enregistrés à partir de la date de réception des dossiers.

Ces documents devront être envoyés au plus tard à l'adresse du COL : **6 Mai 2011.**

- Passé ce délai, nous ne garantissons pas la confirmation des inscriptions.
- En cas de désistement après cette date, aucun remboursement ne sera effectué, sauf justification médicale dûment motivée (dans ce cas, un remboursement forfaitaire de 20 euros sera effectué)
- Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

REGLEMENT :

Par chèque bancaire / postal, ou mandat administratif, ou virement à l'ordre du : **COL Sport Scolaire 2011**

CRCA DU LANGUEDOC	NIMES OLIVIER (30043)					
Intitulé du Compte : C D SPORT ADAPTE DU GARD CHPT DE FR SPORT SCOLAIRE 2011 72 RUE DE SAN LUCAR 30900 NIMES						
DOMICILIATION						
Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB			
13506	10000	06867715005	63			
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1350	6100	0006	8677	1500	563
Code BIC (Bank Identification Code) - Code swift : AGRIFRPP835						

PRECISIONS TECHNIQUES :

PROGRAMME :

La manifestation s'articule autour de 2 axes :

- la compétition : 4 disciplines (athlétisme, basket, football et tennis de table).
- les activités de découverte du village d'animation : tyrolienne, BMX, tambourin sportif, baby foot géant, sumo, danse (hip hop, capoeira, battle...), pétanque, modélisme naval

Les sportifs ne pourront choisir **qu'une seule discipline compétitive** mais auront accès à toutes les activités de découverte.



Etre correctement Equipé :

** une tenue de sport obligatoire et adaptée aux disciplines sportives selon les modalités des règlements*

** un équipement adapté aux conditions météo (Kway, casquette, crème solaire) affaires et chaussures de rechange.*

EPREUVES :

Le DTN, le DSF et le COL pourront décider du maintien ou de la suppression d'une épreuve en fonction du nombre d'inscrits.

Les horaires définitifs de compétitions seront communiqués aux entraîneurs au cours de l'accueil du mardi soir. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à la chambre d'appel, à l'heure indiquée. Tout sportif non présent à l'heure sera déclaré forfait après un rappel.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA (résumé ci-joint).

LIEU DES EPREUVES :

- Football terrains au Stade de Codognan
- Basket au Gymnase de Vergèze
- Athlétisme au Stade Stéphane Diagana à Vergèze.
- Tennis de Table à la halle des sports de Vergèze
- Village d'animation : Crozy à Vergèze
- Pétanque : Boulodrome du stade à Codognan

REGLEMENTATION :

- La réglementation FFSA sera appliquée (résumé joint ci-après)

→ Le premier de chaque épreuve de division 1 est proclamé officiellement :

«Champion de France Sport scolaire Adapté» dans sa discipline

→ Le premier de chaque épreuve de chaque division 2 et 3 est proclamé :

« Champion Fédéral sport scolaire Adapté».

Nouveau

En athlétisme en plus du classement individuel un challenge par équipe sera proposé. Il prendra en compte les 4 meilleures performances de chaque association

En cas de contestation, un jury souverain est constitué, composé :

- du Juge arbitre de la discipline.
- du Directeur Technique National FFSA ou de son représentant.
- du Directeur Sportif Fédéral.
- du Responsable sport du COL.

REGLEMENT COMBINE ATHLETISME

OUVERT A TOUTES CATEGORIES JEUNES EN D1, D2 ET D3

DEFINITION

Plusieurs épreuves seront combinées, sous forme d'un quadrathlon (4 épreuves) pour au final donner un seul classement, validant la performance sur l'ensemble des épreuves disputées.

Un challenge par équipe est mis en place regroupant les 4 meilleures performances de chaque association.

LES DIVISIONS

Les sportifs choisiront leur division avant le début des épreuves pour le quadrathlon dans son ensemble. Le classement se fera en fonction du nombre total de points (voir table de cotation des épreuves combinées)

La réglementation appliquée sera celle des épreuves individuelles DII. Cela permettra le reclassement des athlètes initialement inscrits en D2 vers la D1.

La réglementation de la D3 étant différente, aucun reclassement ne sera réalisé vers la D2 en cas de sous-évaluation des athlètes.

Pour les poussins et benjamins de D3 l'épreuve de lancer se fait en vortex uniquement.

LES CATEGORIES D'AGE ET CHOIX DES EPREUVES

Catégorie d'âge						
SAISON 2010-2011	POUSSINS	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR	SENIOR
ANNEE DE NAISSANCE	2000/2001	1998/1999	1996/1997	1994/1995	1992/1993	1991/1990
Choix des épreuves (4 épreuves)						
VITESSE en fonction de la catégorie	50 mètres	50 mètres	50 mètres	100 mètres	100 mètres	100 mètres
DEMI-FOND en fonction de la catégorie	1000 mètres	1000 mètres	1000 mètres	1500 mètres	1500 mètres	1500 mètres
SAUT au choix	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur	Longueur ou hauteur
LANCER au choix	Vortex	Vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex	Poids ou vortex

TABLE DE COTATION

La commission Athlétisme de la FFSA, met à votre disposition une nouvelle table adaptée à nos pratiquants. Celle-ci est disponible sur le site de la commission ou sur le site de la FFSA.

<http://www.sportsregions.fr/data/telechargement/30612.pdf>

Pour toutes précisions contacter David Bordus Email : dbathle@hotmail.fr

REGLEMENT RESUME PAR EPREUVE

La tenue nécessaire pour la compétition :

- Pointes et baskets
- Tee-shirt club
- Cuissard ou short
- Un survêtement pour se couvrir entre chaque épreuve

LES COURSES

➤ La course de vitesse (50 mètres – 100 mètres)

- Le départ se fera selon les ordres habituels du starter : « A vos marques, prêts, pan ! » ; sans aide (sauf pour les D3).
- Si un concurrent gêne volontairement un autre coureur, il pourra être disqualifié.
- Départ accroupi ou debout (les starting-blocks sont facultatifs).
- Disqualification pour : non respect du couloir et 3ème faux départ
- En D3 départ debout

➤ La course de demi-fond (1000 mètres – 1500 mètres)

DIVISION I ET DIVISION II

- Départ : ordres du starter « A vos marques, pan ! ».
- Coureurs debout derrière la ligne de départ.
- Les coureurs peuvent se rabattre à la corde dès le départ.
- Elimination au 2ème faux-départ de la course.

DIVISION III

- Pas de disqualification au faux-départ.

➤ Course relais open :

Un relais 4X100m open sera proposé aux associations qui le souhaitent pour clôturer ce championnat de France. Les inscriptions seront enregistrées à l'accueil des équipes.

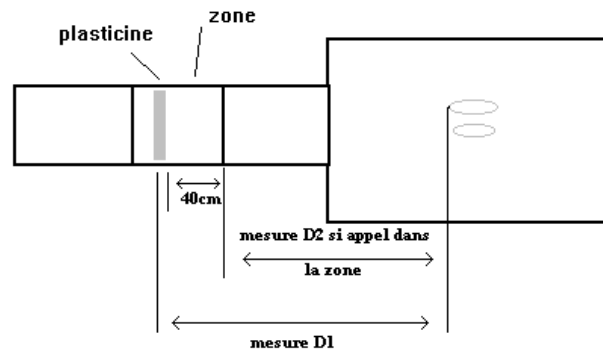
LES SAUTS

➤ Le saut en hauteur

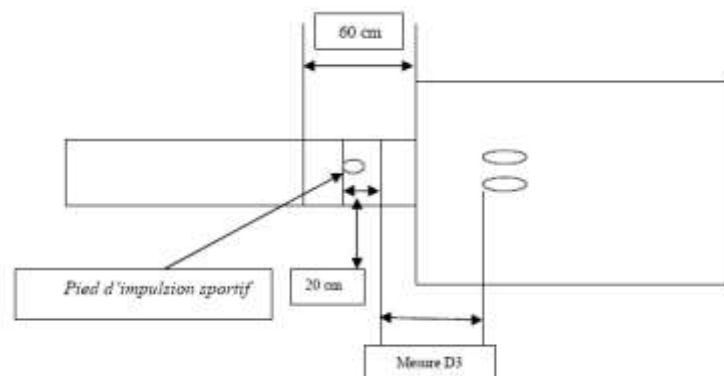
- Trois essais par hauteur de barre ou d'élastique.
- Un essai est nul lorsque le sportif :
 - prend appui des 2 pieds.
 - fait tomber la barre ou touche l'élastique.
 - franchit le plan vertical de la barre sous celle-ci.
 - prend appui sur le tapis en réception avant le franchissement complet de la barre ou de l'élastique.
 - 3 essais consécutifs nuls éliminent le sauteur du concours.
- Montée de l'élastique de 3 en 3, départ du concours 70 cm.
- La hauteur de la première barre est fixée par le sportif.

➤ Le saut en longueur

- Chaque concurrent à droit à 3 essais.
- Appel 1 pied obligatoire
- Toute prise d'appel en dehors de la zone est nulle.
- Une zone d'appel est matérialisée 40 cm après la planche. (D2)
 - Si le concurrent prend son appel dans cette zone la mesure se fera de la ligne la plus proche du bac à sable.
 - Si le concurrent prend son appel avant la planche la mesure s'effectuera comme en D1



- Une zone d'appel de 60 cm est matérialisée à partir du bac à sable (divisée en 3 zones de 20 cm). La mesure s'effectue à partir de la ligne la plus proche de l'impulsion réalisée.



LES LANCERS

Généralités

- Les lancers s'effectuent d'une seule main, avec ou sans élan.
- Chaque concurrent à droit à 3 essais.
- Après le jet, il doit quitter l'aire de lancer par l'arrière dès que l'engin a touché le sol.
- Si l'engin tombe hors du secteur de lancer, l'essai est nul.

➤ Le Vortex

Lancer avec ou sans élan.

La pose du pied sur le butoir est tolérée / Le déséquilibre involontaire vers l'avant est toléré.

Le Lancer est nul si :

- Le vortex sort de la zone tir
- Le lanceur sort de la zone de tir

➤ Le poids

Le lanceur doit commencer immobile à l'intérieur du cercle. Le poids est tenu en contact avec le menton, jusqu'à la poussée du bras.

Le lancer est déclaré nul si :

- il n'est pas exécuté conformément à la description précédente.
- le lanceur pose le pied sur le butoir ou le franchit.
- le lanceur sort du cercle par l'avant.

Masculin				Féminin			
	D1	D2	D3		D1	D2	D3
Poussin 2000/2001	2 kg	2 kg		Poussin 2000/2001	1 kg	1 kg	
Benjamin 1998/1999	3 kg	3 kg		Benjamin 1998/1999	2 kg	2 kg	
Minime 1996/1997	4 kg	4 kg	2 kg	Minime 1996/1997	2 kg	2 kg	1 kg
Cadet 1994/1995	5 kg	5 kg	3 kg	Cadet 1994/1995	3 kg	3 kg	2 kg
Junior 1992/1993	6 kg	6 kg	4 kg	Junior 1992/1993	4 kg	4 kg	2 kg
Senior 1991/1990	7 kg	7kg	5 kg	Senior 1991/1990	4 kg	4 kg	2 kg

REGLEMENT FOOTBALL A 5

OUVERT AU 12-15 ANS ET MOINS DE 12 ANS D1 ET D2

L'AGE

POUR LA SAISON 2010/2011	MOINS DE 12 ANS	12-15 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	2000 et après	1999 à 1996

SURCLASSEMENT : Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en football ».

LE TERRAIN

Terrain de 35 à 45 m x 20 à 25 m.

Buts de 4 mètres et 1,50 mètre de hauteur.

Penalty : 6 mètres.

La surface de réparation sera tracée. Dans cette zone seulement, le gardien de but aura le droit de jouer à la main.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 5 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but.

Elle peut comporter 3 remplaçants :

Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie.

Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.

LES REGLES

Tous les coups francs sont directs.

Pas de hors jeu.

Penalty à 6m si l'arbitre considère la faute grave.

Coup d'envoi, coup franc, corner : Joueurs à une distance de 6 m.

Ballon n° 3 ou n° 4.

LA TENUE DE SPORT

Chaussures à crampons souhaitées.

Protège-tibias obligatoires.

Short, chaussettes hautes et maillot

LE TEMPS DE JEU

12/15 ans : 70 minutes de jeu maximum par jour par jour.

Moins de 12 ans : 60 minutes de jeu maximum par jour

La durée des matches sera fonction du nombre d'équipes engagées et du nombre de matches programmés, pour que le cumul des temps ne dépasse pas les 70 minutes de jeu pour les 12/15 ans et 60 minutes de jeu par jour pour les moins de 12 ans

Remarque

En fonction du nombre d'équipes inscrites, le comité d'organisation peut regrouper les divisions.

REGLEMENT FOOTBALL A 7

OUVERT AU 16-20 ANS D1 ET D2

L'AGE

POUR LA SAISON 2010/2011	16-20 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	1995 à 1991

SURCLASSEMENT : Demande de surclassement possible pour la catégorie 16/20 ans uniquement pour les jeunes de 15 ans

Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en football ».

LE TERRAIN

Terrain : demi-terrain de football à 11.

4 piquets de coin placés à chaque angle, sur la longueur du terrain :

Ligne du « hors jeu » tracé à treize mètres.

Dans cette zone seulement, le gardien de but aura le droit de jouer à la main

Penalty : 9 mètres.

Buts de 6 mètres et 2,10 mètres de hauteur.

Les buts doivent être fixés au sol afin d'éviter tout risque de bascule.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 7 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but.

Elle peut comporter 3 remplaçants :

Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie.

Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.

LES REGLES

Les règles football à 7 de la FFSA sont appliquées.

Règle du Hors jeu.

Penalty à 9 m si l'arbitre considère la faute grave.

Coup d'envoi, coup franc, corner : Joueurs à une distance de 9 m.

Ballon n° 4

LA TENUE DE SPORT

Chaussures à crampons souhaitées.

Protège -tibia obligatoires.

Short, chaussettes hautes

Maillot d'équipe numéroté

2 jeux de maillots souhaités (de couleurs différentes)

LE TEMPS DE JEU

16/20 ans : 90 minutes de jeu par jour

La durée des matches sera fonction du nombre d'équipes engagées et du nombre de matches programmés, pour que le cumul des temps ne dépasse pas les 90 minutes de jeu.

Remarque

En fonction du nombre d'équipes inscrites, le comité d'organisation peut regrouper les divisions

REGLEMENT BASKET 5 CONTRE 5

OUVERT AU 12-15 ANS ET 16-20 ANS D1, D2 ET D3 MIXTE

L'AGE

POUR LA SAISON 2010/2011	12-15 ANS	16-20 ANS
ANNEES DE NAISSANCE	1999 à 1996	1995 à 1991

SURCLASSEMENT : Demande de surclassement possible pour la catégorie 16/20 ans uniquement pour les jeunes de 15 ans

Le sportif qui demande le surclassement doit présenter un certificat médical visé par un médecin spécialiste du sport. Le médecin devra faire figurer la mention « surclassement autorisé pour la compétition en basketball ».

LA CATEGORIE

En division 1 et 2 les équipes évoluent dans les catégories féminines ou masculines, en cas de mixité elles joueront en catégorie masculine.

En division 3 les équipes évoluent en catégorie mixte.

LE TERRAIN

Terrain règlementaire (de 14m sur 26m).

Hauteur des paniers à 3m05.

LES EQUIPES

Une équipe se compose de 12 joueurs au maximum (garçons ou filles).

10 joueurs au maximum figurent sur chaque feuille de match (La composition d'équipe peut changer à chaque match).

LES REGLES

Les règles du basket Ball de la FFSA sont appliquées.

Règle de l'alternance.

Règle des 3''.

Règle des 8''.

Règle des 24''

Retour en zone

Ballon n° 5 ou n°6 ou n°7

(se référer aux tableaux de la réglementation p.7 et p.8)

LA TENUE DE SPORT

Chaussures adéquates.

Short et chaussettes

Maillot manches courtes numéroté devant et derrière

2 jeux de maillots souhaités (de couleurs différentes)

REGLEMENT TENNIS DE TABLE

OUVERT A TOUTES CATEGORIES JEUNES EN D1, D2 ET D3

L'AGE

Catégorie d'âge						
SAISON 2010-2011	POUSSINS	BENJAMIN	MINIME	CADET	JUNIOR	
ANNEE DE NAISSANCE	2002 et après	2000/2001	1998/1999	1996/1997	1993/1995	

LES TABLES

Les tables utilisées pour ce championnat seront des tables agréées par la Fédération Française de Tennis de Table.

LES REGLES

Les règles appliquées lors de ce championnat seront celles en vigueur par la FFSA relatives à chaque division (applicables jusqu'en 2012)

Les adaptations en fonction des divisions se feront notamment au niveau :

- ◇ Du service :
 - D1 La balle doit être lancée verticalement à 16cm avant d'être frappée.
 - D2 La balle doit décoller mais peut être frappée même si elle n'a pas atteint les 16cm.
 - D3 Pour les pongistes qui ne savent pas servir, un rebond au préalable sur sa demi-table est autorisé avant la frappe sur la demi-table adverse. Le rebond ne pourra s'effectuer que sur une zone de service d'une largeur de 20cm. Le service doit être une simple remise en jeu et non une balle trop difficile à ramener.
- ◇ Des conseils dans le jeu :
 - D1 Un joueur peut recevoir des conseils des entraîneurs avant l'échauffement, entre les manches et durant les temps mort.
 - D2 et D3 A tout moment l'arbitre peut faire appel à l'entraîneur s'il a du mal à sa faire comprendre du joueur. Avec l'accord de l'arbitre l'entraîneur pourra venir donner des conseils au joueur.
- ◇ Des temps morts : Ils ne sont applicables qu'en D1

LA TENUE DE SPORT

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette ne doit pas être de la même couleur que les balles.

L'ORGANISATION SPORTIVE

Les rencontres proposées seront des rencontres individuelles.

La composition des poules se fera en fonction du nombre de sportifs inscrits dans la discipline, celle-ci sera transmise à chaque responsable de groupe dès leur arrivée.

FICHE ASSOCIATION

A renvoyer pour le 6 Mai 2011

COL Championnat de France de Sport Scolaire

72 rue de San Lucar

30 900 NÎMES

Identité de l'association :

<u>N° affiliation :</u> 	<u>Nom de l'association :</u> 	<u>Nom du responsable de la délégation, personne à contacter :</u>
<u>Tél. port :</u> <u>Fax :</u> <u>E-mail :</u>	<u>Adresse :</u> 	<u>Code postal – Ville :</u>

Description	Prix Unitaire	Nombre	Total
Forfait Sportif + 4 repas	<input type="checkbox"/> 70€		
Forfait Accompagnateur + 4 repas	<input type="checkbox"/> 60 €		
Forfait sportif + repas de gala	<input type="checkbox"/> 45€		
Forfait accompagnateur + repas de gala	<input type="checkbox"/> 35€		
Forfait sportif sans les repas	<input type="checkbox"/> 30€		
Forfait accompagnateur sans repas	<input type="checkbox"/> 20€		
Pique nique supplémentaire jeudi soir	<input type="checkbox"/> 7€		

Participation :

Ci-joint un chèque à l'ordre du « **COL Sport Scolaire 2011** » en règlement complet de
L'engagement de l'association :

N° affiliation/.....,

D'un montant de €,

Sur la banque..... N° de chèque :

SPORTIFS ENGAGES

A renvoyer pour le 6 mai 2011

N° Affiliation :	Nom de l'Association :	Nom du responsable :
Tél port: Fax :	Adresse :	Code Postal – Ville
Adresse Mail :		

Cochez les cases correspondantes

N° licence 2010/2011 :	Nom Prénom :	Sexe	Date de naissance Jj/mm/aaaa	Chp. France Athlétisme	Chp. France Football	Chp. France Basket Ball	Chp. France Tennis Table
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
				<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

EPREUVES COMBINEES D'ATHLETISME

(OUVERT AUX D1, D2 ET D3)

FICHE D'ENGAGEMENT

À renvoyer au COL avant le 6 Mai 2011

N° AFFILIATION NOM DE L'ASSOCIATION	
ADRESSE	
E-Mail	
Téléphone et fax	
Personne à contacter	
Tel	
Portable	
Nom, prénom, n° de licence des accompagnateurs	

NOTER LA PERFORMANCE DE CHAQUE ATHLETE SUR L'EPREUVE CHOISIE

NOM	PRENOM	Date naissance	cat	sexe	div	SAUT		LANCER		VITESSE	½ FOND
						long	haut	poids	vortex	50 ou 100	1000 ou 1500

Le Département **et** la Région certifient la participation des sportifs à un programme national de Sport Scolaire Adapté.

<u>Visa du Département</u>	<u>Visa de la Région :</u>
----------------------------	----------------------------

FOOTBALL A 5 - Inscription d'Equipe

(OUVERT AUX D1 ET D2)

À renvoyer au COL avant le 6 mai 2011

<u>N° AFFILIATION</u> <u>NOM DE L'ASSOCIATION</u>	
--	--

<u>ADRESSE</u>	
<u>E-Mail</u>	
<u>Téléphone et fax</u>	

<u>Personne à contacter</u>	
<u>Tel</u>	
<u>Portable</u>	
<u>Nom, prénom, n° de licence des accompagnateurs</u>	

NOM DE L'EQUIPE : _____

Couleur des maillots : _____ ou _____

Catégories d'âge : _____

Moins de 12 ans (2000 et après)..... 12 / 15 ans (1996 à 1999)

Divisions : Division 1 Division 2

N° Maillot	Licence 2010/2011	Nom Prénom	Né en	Sexe

Le Département **et** la Région certifient la participation des sportifs à un programme national de Sport Scolaire Adapté.

<u>Visa du Département</u>	<u>Visa de la Région :</u>
----------------------------	----------------------------

TENNIS DE TABLE – Engagement

(OUVERT AUX D1, D2 ET D3)

À renvoyer au COL avant le 6 Mai 2011

N° AFFILIATION NOM DE L'ASSOCIATION	
--	--

ADRESSE	
E-Mail	
Téléphone et fax	

Accompagnateurs	
Tel	
Portable	
Nom, prénom, n° de licence des accompagnateurs	

Engagement

NOM	PRENOM	N° de Licence Compétitive	Année de naissance	Catégorie d'Age	Sexe M ou F	Div 1/2/3

Le Département et la Région certifient la participation des sportifs à un programme national de Sport Scolaire Adapté.

<u>Visa du Département</u>	<u>Visa de la Région :</u>
----------------------------	----------------------------

A amener pour la compétition

FICHE AUTORISATION D'HOSPITALISATION

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Les Responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Personne à contacter en cas d'urgence
--

Nom :

Prénom :

 :

Fait à

Le / /

Signature :

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

Je soussigné,

Représentant légal de, agissant en son nom, autorise :

Le COL à diffuser et à publier l'image du sportif, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports « Communication » ou les médias.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à

Le / /

Signature :

FICHE MEDICALE :

A AMENER POUR LA COMPETITION

MERCI DE NE PAS ENVOYER CETTE FICHE, ELLE NE SERA PAS CONSERVE PAR L'ORGANISATION

IMPORTANT : A mettre sous pli cacheté et à remettre au médecin chargé de la couverture médicale des championnats ou au médecin appelé en urgence le jour de la rencontre.

NB : ces renseignements peuvent être nécessaires au médecin en cas d'urgence !

Nom et prénom de l'athlète :

DATE DE NAISSANCE :

SEXE : MASCULIN FEMININ

Association sportive :

Adresse :

.....

INFORMATIONS MEDICALES

1. Poids : kg

2. Type de handicap :

Nom du médecin traitant :

Adresse :

N° tél. :

- | | | | |
|--------------------------|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Déficience Intellectuelle (QI) : | <input type="checkbox"/> < 35 | <input type="checkbox"/> 35 < QI < 55 |
| | | <input type="checkbox"/> 55 < QI < 75 | <input type="checkbox"/> > 75 |
| <input type="checkbox"/> | Maladie génétique ou chromosomique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles délirants | type | |
| <input type="checkbox"/> | Schizophrénie ou trouble schizoïde | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'humeur, trouble affectif bipolaire | type | |
| <input type="checkbox"/> | Troubles du comportement, accès d'agitations | type | |
| <input type="checkbox"/> | Anxiété, émotivité, troubles obsessionnels | type | |
| <input type="checkbox"/> | Syndrome dépressif | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de l'alimentation | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble du sommeil | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble de la personnalité | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autisme ou syndrome autistique | type | |
| <input type="checkbox"/> | Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics | type | |
| <input type="checkbox"/> | Autre trouble mental | type | |

3. Déficit sensoriel :

- Visuel : type Port de lunettes de lentilles
 Auditif : type Appareillages oui non

4. Antécédents médicaux :

- Epilepsie type de crise
- Maladies cardio-vasculaires type
- Asthme – autres affections respiratoires type
- HTA variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation type
- Maladie neurologique type
- Maladie rénale type
- Allergies type
- Affections dermatologiques type
- Hernies type
- Prothèse dentaire type
- Problème orthopédique type

5. Antécédents chirurgicaux :

Type :

6. Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

7. Médication en cours :

<i>NOM DES MEDICAMENTS</i>	<i>Posologie</i>	<i>Heures</i>	<i>Date de prescription</i>

8. Allergies médicamenteuse connues :

.....
Autre type d'allergie :

9. Vaccination Tétanos :

Date du dernier rappel

10. Régime particulier :

DIABETE : **OUI** **NON**

Autre type :

**Joindre la photocopie : de la carte de sécurité sociale
De la mutuelle complémentaire**

FICHE RECAPITULATIVE POUR VALIDATION D'INSCRIPTIONS

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Aucun remplacement d'un sportif par un autre ne pourra être autorisé. Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

Le responsable de l'association doit communiquer sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 6 Mai 2011 :

- La fiche association
- La participation financière (le règlement complet)
- La fiche sportifs engagés
- La fiche d'engagement en *épreuves combinées athlétisme* ou la fiche *foot* ou la fiche *basket* ou la fiche de *Tennis de Table*

A avoir sur soi impérativement :

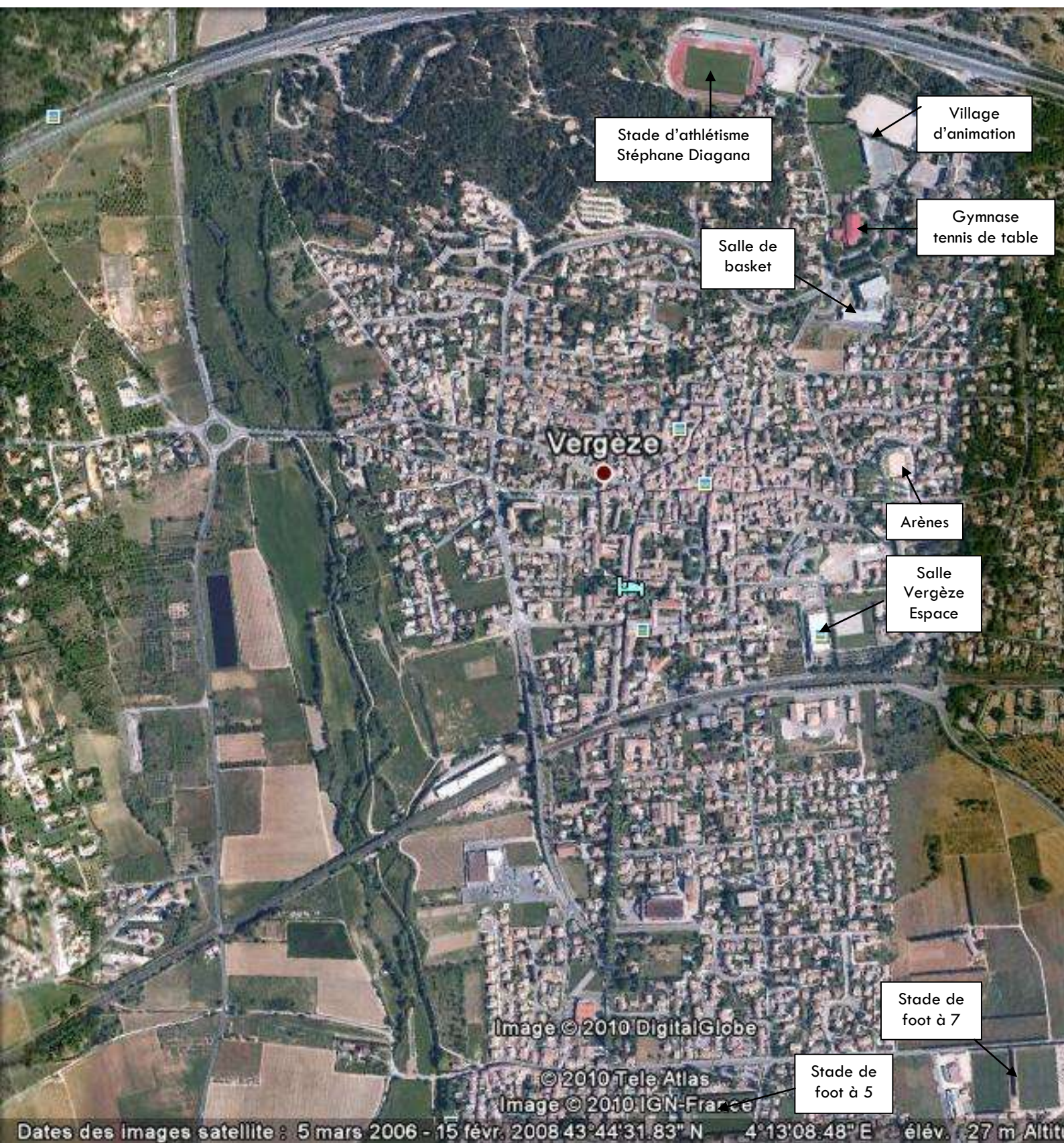
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation
- Fiche d'autorisation de diffusion d'image
- La fiche médicale, certificat médical, photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)

- **Passé ce délai, nous ne garantirons pas la confirmation des inscriptions.**
- **En cas de désistement, aucun remboursement ne sera effectué. Sauf justification médicale dûment motivée. Dans ce cas, un remboursement forfaitaire de 20 euros sera effectué en remboursement des frais techniques engagés.**
- **Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

Tout sportif ne présentant pas sa licence compétitive 2010/2011 se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation, aux personnes qui accompagnent les sportifs le jour du Championnat de France (Certificat médical, Fiche médicale, traitement...)

PLAN DES SITES



HEBERGEMENTS

LISTE DES HOTELS - LISTE NON EXHAUSTIVE : NIMES SE TROUVE A 20 KMS

NOM ET COORDONNEES	DESCRITIF	TARIFS	DISTANCE
<p><u>Hoteliencie Les Jasses de Camargue</u> Route des Plages, 30660 GALLARGUES-le-Montueux Tél : 04.66.80.64.00 ou 04.67.64.56.45 Fax : 04.99.53.23.23 reservation@jasses-de-camargue.com</p>	<p>Capacité : 500 personnes Les jasses pour 4 personnes de 35m² à 45m² avec accès jardin, salle de bain, wc, séjour et coin cuisine au rez de chaussée et deux chambres à l'étage</p>	<p>110€ par nuit pour 4 personnes 150€ par nuit pour 6 personnes</p>	<p>6 kms 10 minutes</p>
<p><u>Fast HOTEL</u> ZA La Peyre La Petite Camargue II 30470 AIMARGUES Tel : 04 66 51 77 34 Fax : 04 66 51 14 60 Mail : aimargues@fasthotel.com http://aimargues.fasthotel.com</p>	<p>Parking avec digicode Canal+, Canal Satellite Connexion Internet WIFI Hôtel Climatisé avec ascenseur</p>	<p>1 chambre lit double : 45€ 2 lits simples : 48 € 1 lit double + 1 lit simple : 51€ 1 lit double + 2 lits simple : 65€ Petit déj 6€</p>	<p>7 kms 10 minutes</p>
<p><u>La manadière</u> <u>Maison familiale de Vacances</u> 4, Chemin de Marsillargues 30740 LE CAILAR Tél : 04 66 88 02 42 Fax : 04 66 88 50 52 Mail : info@la-manadiere.com</p>	<p>30 chambres (70 lits avec possibilité de chambre individuelle) toutes aménagées avec salle d'eau et WC.</p>	<p>32,3€ nuit + petit déjeuner</p>	<p>9 kms 12 minutes</p>
<p><u>Centre d'hébergement</u> <u>Pierre François</u> Association rives Rencontres Initiatives Vauverdoises Espace Social - Rue du Chaillot 30600 VAUVERT Tel : 04 66 51 16 90 Fax : 04 66 88 46 84</p>	<p>Le centre est doté de 28 chambres de 2 ou 3 lits pour une capacité totale de 68 places. Chacune des Chambres est équipée d'un sanitaire-douche, dont 14 se situent au rez-de-chaussée (34 personnes) adaptées pour l'accueil des handicapés.</p>	<p>Nuit avec petit déjeuner : 25€</p>	<p>8 kms 12 minutes</p>
<p><u>Hôtel les Mimosas</u> Avenue du Vidourle RN 113 34400 LUNEL Tél : 04.67.71.25.40 Fax : 04.67.83.20.81 Mail : contact@hotelmimosas.fr www.hotelmimosas.fr</p>	<p>24 chambres Entre Nîmes et Montpellier</p>	<p>1 personne : 54€ Chambre 2 personnes : 60€ Chambre 3 personnes : 66€ Chambre 4 personnes : 73€ Petit déjeuner : 7€ ou 4,5€ pour les moins de 10 ans</p>	<p>10 kms 10 minutes</p>
<p><u>Le CART Hébergement Collectif</u> Le CART 31, rue Emilien Dumas 30250 - SOMMIERES Tél : 04 66 80 03 02 Fax : 04 66 80 31 89</p>	<p>Centre d'hébergement collectif</p>	<p>Demi-pension à 30€/jour</p>	<p>14 kms 17 minutes</p>
<p><u>LE GÎTE Le Claou</u> Les Mas Hauts - Route de QUISSAC 30250 ASPERES Tél : 04 66 80 18 01 ou 06 25 93 13 43 Fax : 0879 627 641 Mail : leclaou@legite-asperes.eu</p>	<p>Capacité d'accueil est de 30 lits : 2 dortoirs, un de 9 et l'autre de 7, divisés en box de deux lits simples. 3 chambres de 4 lits et une chambre à lit double.</p>	<p>15€ la nuitée</p>	<p>21 kms 25 minutes</p>

<p><u>Camping de l'Espiguette</u> Camping Caravaning 30340 LE GRAU DU ROI Tél : 04 66 51 43 92 Fax : 04 66 53 25 71 www.campingspiguette.fr</p>	<p>Camping-caravaning en bord de plage</p>	<p>Bungalow 2 pers : 48€/nuit 2 pers. + 2 : 53€/nuit 5 pers. + 1 : 58€/nuit 6 pers. + 2 : 69€/nuit 10 pers. 85€/nuit</p>	<p>33 kms 33 minutes</p>
<p><u>Camping La petite Camargue</u> Yellow village D62 quartier du Môle AIGUES MORTES Tél : 04 66 53 98 98</p>	<p>Emplacements pour tente ou location de cottages Dans une zone protégée, près des étangs, dans un monde de flamants roses et de chevaux de Camargue</p>	<p>Cottage 4 pers : 59€/nuit Cottage 4/6 pers. 65€/nuit Cottage 6/8 pers. 85€/nuit</p>	<p>25 kms 23 minutes</p>
<p><u>Camping Abri de Camargue</u> SARL la Compagnie du soleil 320 rue du Phare de l'Espiguette Port Camargue 30240 LE GRAU DU ROI Tél. : 04 66 51 54 83 Fax : 04 66 51 76 42</p>	<p>Le Grau-du-Roi/Port- Camargue, au bord de la Méditerranée, avec ses 18 kms de plages de sable fin, ses dunes, à la fois village de pêcheur traditionnel et port de plaisance</p>	<p>Cottage 4 pers. 57€/nuit Cottage 4 + 2 : 61€/nuit Cottage 6 pers. 66€/nuit</p>	<p>33 kms 33 minutes</p>
<p><u>Camping Bellevue en Camargue</u> Chemin des Sarcelles 30470 AIMARGUES Tél. 04 66 88 63 75 Fax. 04 66 51 59 68</p>	<p>Au cœur de la campagne camarguaise, 10 kms d'Aigues Mortes et 18 kms des plages de sable fin du Grau du Roi.</p>	<p>Mobil home : Pour 4 personnes : 50€/nuit pour 6 personnes : 70€/nuit</p>	<p>12 kms 12 minutes</p>
<p><u>Camping fleur de Camargue</u> D46 30220 St LAURENT D'AIGOUZE Tél : 04.66.88.15.42 Fax : 04.66.88.10.21 www.fleur-de-camargue.com</p>	<p>Camping basé aux limites d'un petit village aux traditions taurines, et aux portes de la cité d'Aigues-Mortes et du Grau du Roi</p>	<p>16€ la nuitée par personne Tarif semaine mobil home : 200€ le pour 4 personnes ou 230€ pour 6 personnes</p>	<p>16 kms 17 minutes</p>
<p><u>Hôtel de l'Estelou</u> 297 avenue de la Gare D12 30250 - SOMMIERES Tél : 04 66 77 71 08 Fax : 04 66 77 08 88 E-mail : hoteldelestelou@free.fr Web : http://hoteldelestelou.free</p>	<p>A 30 minutes de Nîmes, de Montpellier et de la Méditerranée. Longé par la voie verte, l'ancienne gare de Sommières, a été reconvertie en hôtel 2 étoiles.</p>	<p>Chambre pour 2 personnes : de 60 € à 80€ Chambre pour 3 personnes : 86€</p>	<p>15 kms 18 minutes</p>
<p><u>Résidence de vacances</u> Domaine Le Mas des Vignes Odalys Vacances Route d'Aigues-Vives 30420 - CALVISSON Tél : 04 66 81 54 01 / 0825 562 562 Fax : 04 66 75 52 87 Mail : calvisson@odalys-vacances.com http://www.odalys-vacances.com/location- vacances-calvisson.html</p>	<p>Maisonnettes entièrement équipées pouvant accueillir de 4 à 8 personnes. A votre disposition : piscine couverte chauffée, piscine extérieure</p>	<p>70€/nuit pour 4 personnes 80€/nuit pour 6 personnes 120€/nuit pour 8 personnes 130€/nuit pour 10 personnes</p>	<p>6 kms 7 minutes</p>
<p><u>Hôtel Le Grand Jardin</u> Le Grand Jardin 5, rue des Narcisses 30250 - AUJARGUES Tél : 04 66 80 45 62 Fax : 04 66 80 16 50 E-mail : legrandjardin2@wanadoo.fr Web: http://www.hotel-legrandjardin.com</p>	<p>A 3 Km du centre historique de Sommières, à 20 minutes des plages, et proche de tous les sites touristiques</p>	<p>Chambre 48€ 16€ lit supplémentaire 6,5€ e,tit déjeuner</p>	<p>12 kms 13 minutes</p>
<p><u>Camping Mas de Reilhe</u> 30260 - CRESPIAN Tél : 04 66 77 82 12 http://www.camping-mas-de-reilhe.fr</p>	<p>Vignes et garrigue, entre Cévennes et plages Piscine de 140 m2 (</p>	<p>Chalet 65 à 68€/nuit pour 6 personnes</p>	<p>24 kms 26 minutes</p>